

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 29

Artikel: L'orthographe phonétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
 ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE TOURISTE LESCARBOT

I

L'AMBASSADEUR de Louis XIV en Suisse, Pierre Jeannin de Castille, résidant à Soleure, eut pour secrétaire en 1612 un avocat au Parlement de Paris, Marc Lescarbot, qui était passionné de voyages et d'aventures et qui devint alpiniste avant le mot. Né à Vervins vers 1575, Lescarbot avait lâché de bonne heure le barreau pour courir le monde. Après avoir visité le Canada, il ne rêvait que de connaître notre pays. De Soleure, ses pas le conduisirent tout d'abord au Weissenstein. Subjugué par l'immensité de l'horizon qui encadre ce merveilleux belvédère, notre secrétaire d'ambassade s'arrangea de telle sorte qu'il obtint un congé de deux ans. Il l'employa non seulement à se plonger dans ce « grand paysage, le plus bel ornement du pays des Suisses », mais encore à étudier la faune et la flore alpestres, les glaciers, la distribution des cours d'eau. De ses observations, il fit un curieux ouvrage en vers, qui possède la Bibliothèque cantonale vaudoise et dont voici le titre :

Le tableau de la Suisse et autres alliez de la France ès hautes Allemagnes, auquel sont décris les singularités des Alpes et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement celles qu'ils ont avec la France.

Ce poème fut édité à Paris en 1618 par Adrian Perier, rue S. Jacques, au Compas d'or. Il débute, après un coup d'œil d'ensemble, par une description des « plats pays » et de leurs villes, entremêlée de digressions historiques.

Voici Berne, au temple en « pierre grise », aux « arcs voutés » (arcades), aux fontaines, puis le bon Pays de Vaud :

.... Ce païs riche et gras

C'est le païs de Vaux, bon terroir qui foisonne En fruits, blés et bétail, et vignobles aussi, Qui sont du Savoyard le dévorant souci. Là d'ici j'aperçois de quarante baillages Qui par tout ce terroir rendent à Berne hommages, Quatre bien renommés, à savoir : Yverdon, Que la rivière enscrif, Nyon, Morges et Modon... Au deca de ce lac est une cité belle, Et d'ancien renom, que Lausanne on appelle, Cité que son évêque autrefois possédait, Et jusque dessus l'Aar sa puissance estendoit. Mais quand le changement avint en la doctrine De la religion, Berne prit la saisine De ses droits les plus beaux, et niesme la cité Quand le païs de Vaud fut par eux conquisté.

Lescarbot traverse rapidement le vignoble à orient de Lausanne :

Plus loin je vois Cully, Vevay et Villeneuve, Villeneuve qui voit le mélange du fleuve De Rhône dans son lac, mainte prée arroustant D'un cours plus que devant tardif, lent et pesant.

Un critique a qualifié les vers du *Tableau de plats et ennuyeux*. Nous ne les donnons pas non plus comme un modèle de poésie ; mais ils ont ce mérite de rendre très exactement les impressions du voyageur, de montrer, en particulier, comme on le verra plus tard, ce qu'il pen-

sait des hautes Alpes à une époque où elles étaient encore inconnues ou redoutées des pâtres eux-mêmes. Voyons, en attendant, ce que dit encore Lescarbot de quelques coins de la terre romande.

Traversant la « belle campagne où est sise Payerne », il narre ainsi l'histoire de la cité de Berthe :

Payerne qui ressent le nom d'un vieil Romain¹ Qui à ses fondemens mit le premier la main. Cette ville sentit autrefois la ruine Qu'en l'Europe envoya l'engagement divine, Mais un long temps après un lausannois prélat² S'efforça de la mettre en son premier estat, Et depuis Berthe encor, bourguignonne Princesse, La rendit plus illustre et plus féconde en richesses Par la fondation d'un monastère beau Où son corps est gisant sous un poudreux tombeau.

Notre voyageur arrive dans le Vully :

Vois-tu, de là Morat, un peu loin du rivage De ce lac, un coteau reduit en labourage, Une ville au dessus de huit cens pas de tour, Puis au milieu d'un champ une forme de tour³, Et tout à l'environs un circuit de blocailles Et des pans renversés d'anciennes murailles ? C'est le lieu qui jadis fut grande cité D'Avanche, dont le nom estoit loin redouté... Tu dirois voir le tour de l'ancienne Troye, Et dit-on que celuy qu'aux dimes on emploie D'un si large circuit retire tous les ans Deux cens charges de grains en décimaux présens.

Gravissant le Jura, « ce mont hautain qui voisine le ciel de si près » (sans doute Lescarbot le vit-il souvent couvert de nuages), il monte le lac de Biel avec la ville de ce nom, celles de « Nidou » et d'Erlach ; puis le lac où sont assises Yverdon, « Stavayé » et « Neuf-Chastel », dont le peuple « peut, de son travail, à son aise jouir, sans être « foulé de tailles, d'imposts, aydes, subsides et gabelles » ; plus au midi, la cité d'Orbe :

Orbe, où sied mainte superbe tour Et le val que Nature a fait presque à l'entour ; Orbe, petite ville où Viret prit naissance Qui de Calvin reçut la première accointance.

Lescarbot parle avec sympathie de Genève « que le Rhône azuré de ses ondes abreuves » ; il tient à lui « donner par honneur quelque trait de pinceau »

Quoy qu'elle ne soit pas en la Suisse comprise Et vive comme en soy à nul prince soumise.

Trop bon catholique pour vanter l'œuvre de Calvin, de Viret et de Bèze, il ne peut s'empêcher toutefois de dire combien lui plurent les cantiques qu'il entendit à Genève, dans la bouche même des artisans et paysans, et combien, auprès de ces chants, paraissaient fades les couplets de France sur les semipertinentes amours des bergers et des bergères.

De la ville de Fribourg, Lescarbot remporta aussi le meilleur des souvenirs, mais pour d'autres raisons :

¹ Paternus.

² L'évêque Marius.

³ Le cigognier.

.... Si Fribourg estoit un beau pays, Je le surnommerois l'abrégié de Paris. Les dames mesmement honnêtes et civiles Y font la reverence ainsi que dans nos villes. Et comme le parler du Suisse et du François Leur est familier, elles prennent le choix Au son du violon de suivre la cadence Tantost de l'Allemand, tantost de notre France. Et ne refusent point un honneste baiser Si la danse requiert de cette forme user : Ayant avecce ce de la beauté requise Pour en rendre bientost une belle ame éprise.

On ne s'amusait pas autant, à la même époque, dans le pays de Vaud : « danses sont scandaleuses » avait proclamé le rigide gouvernement de Berne. Mais passons au Valais.

Au premier rang ie mets les bains chauds de [Lueche] Auquel on peut aller en esté par la brèche¹ De ces Alpes qui sont du domaine bernois Lesquelles un petit à main droite tu vois.

Lescarbot ne rend pas un moindre hommage à la qualité des crus valaisans. Il avait tâché, sur les bords de la Limmat, d'un jus qu'il ne trouva pas « tant exquis qu'un friand voudroit ». Aussi, s'étant délecté à Sion² d'un vin vieux de 72 ans, devient-il lyrique :

Vous voyez vers le Nort les vignes relevées Et curieusement d'eaux vives abreuves Au dessous de ces monts effroyables à voir. Mais quel vin y produit cet alpestre terroir ? Ce n'est du vin d'Altiorff, de Zurich ou de Coyre, C'est un vin r'enforcé, vin délectable à boyre Qui se peut conserver quatre-vingts et cent ans.

Dans un prochain article, nous verrons les raisons qu'ont les alpinistes de voir en Lescarbot un de leurs prédecesseurs les plus remarquables.

V. F.

J.-J. R. — Une quarantaine d'années après la mort de J.-J. Rousseau, un étranger se trouvant à Motier-Travers, qu'habita longtemps le philosophe, s'enfonce s'il n'y avait pas dans le village quelque personne qui eut connu ce dernier et qui put donner sur sa vie quelque renseignement intéressant. On lui en indiqua une.

Il courut aussitôt chez elle ; c'était une femme âgée :

— Ma bonne, vous avez donc connu M. Rousseau ? lui dit-il en entrant.

— Oh ! oui, Monsieur, j'allais souvent chez lui ; c'est moi qui blanchissais la maison.

— Eh bien ! racontez-moi quelque chose de lui.

— C'était un bon monsieur, tout de même ; son lingot était marqué J.-J. R. en coton bleu. C'est tout ce que le touriste put en tirer.

L'orthographe phonétique. — Dans une dictée où se trouvait le nom de saint Jean-Baptiste, un écolier l'écrivit ainsi : « singe en batiste ». (Authentique).

¹ La Gemmi.